



DÉCLARATION LIMINAIRE

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE NATIONALE CATEGORIES A

22 et 23 octobre 2025

Monsieur le président, mesdames, messieurs,

Nous voici réunis pour l'avant dernière CAP de l'année 2025. Une année qui n'a pas été calme sur le plan social. Depuis l'élection présidentielle de 2022, et encore plus depuis la dissolution surprise de l'été 2024, les mandats confiés par le chef de l'État sont de plus en plus précaires. Les votes de censure ou de confiance rythment les passages des premiers ministres. Un nouveau gouvernement est enfin défini, un certain nombre de sujets lié au dialogue social va pouvoir reprendre son cours.

L'annonce du premier ministre lors de sa déclaration de politique générale de suspendre la réforme des retraites de 2023 qui a porté l'âge légal à 64 ans est une vraie victoire pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs. Cette suspension est une première réponse à la blessure démocratique mais surtout un aveu que le passage en force n'était pas la bonne méthode. La **CFDT** reste plus que jamais engagée pour plus de justice sociale et de pouvoir d'achat. Engagée également pour un dialogue social ambitieux à tous les niveaux, et avec tous les interlocuteurs concernés, dans les instances formelles comme à l'occasion d'échanges informels.

Pendant que le gouvernement joue aux chaises musicales, l'engagement des agents de notre ministère et plus généralement celui des fonctionnaires est sans faille. La **CFDT** s'opposera toujours à ce que les fonctionnaires deviennent une variable d'ajustement budgétaire. Pour cela, la **CFDT** souhaiterait dès maintenant la traduction de l'augmentation du SMIC du 1^{er} novembre 2024 en ajout de point d'indice et une réévaluation du point d'indice. La fonction publique est un pilier de notre République et ce sont bien tous les fonctionnaires qui y contribuent.

Une note de la DRHMD publiée fin août détaille la revalorisation de l'IFSE des corps techniques et administratifs. Pour la **CFDT** Défense, ces revalorisations sont les bienvenues, à l'heure où le gouvernement reste sourd à la colère des agents publics. Cependant, seules certaines filières

1/2



DÉCLARATION LIMINAIRE

chez les adjoints administratifs sont revalorisées et ce sont les cadres en première ligne qui font face au mécontentement des agents. Pour la **CFDT**, il est primordial pour le bon fonctionnement des services et de leur efficacité d'avoir des agents publics mieux reconnus et mieux payés et cela dans toutes les catégories.

L'aberration de cette note est pour la filière sociale qui est la grande oubliée. La **CFDT** Défense, le signale une nouvelle fois, les corps paramédicaux hors infirmiers de la Défense sont eux aussi mis sur la touche. Aucune revalorisation de la prime de service depuis cinq ans. Cinq ans de silence. Cinq ans de mépris !

Cette injustice contribue au désenchantement de ceux qui, bien qu'ils contribuent activement à la communauté de Défense, ne sont pas reconnus à la hauteur de leur engagement ! On leur demande toujours plus, mais on les remercie toujours moins.

Ce gel n'est pas seulement injuste, il est indécent. Ces agents accompagnent, soignent, soutiennent. Ils portent nos valeurs de solidarité, d'humanité et de service public. Et que leur répond-on ? RIEN. Pas un centime de plus, pas un mot de reconnaissance.

La **CFDT** Défense le dit sans détour : cette injustice n'est plus tenable pour les filières sociales et paramédicales ! Le dévouement ne se paie pas en applaudissements, encore moins en silence budgétaire. Il est temps de mettre fin à une politique de "petits gestes" et de "grandes omissions".

Et que dire de la profonde transformation en cours du Service des Ressources Humaines Civiles. Si les objectifs affichés de clarification des missions et de modernisation des outils RH vont dans le bon sens, la méthode interroge. L'information sur cette réorganisation a certes été évoquée dans les instances des CSA, mais de manière trop succincte pour permettre une réelle compréhension des enjeux. La **CFDT** revendique que les futures transformations reposent sur un véritable dialogue social, une anticipation partagée et un accompagnement individualisé des agents.

La **CFDT** Défense restera combative, et déterminée à faire entendre la voix de tous les agents y compris ceux que l'on préfère oublier. Parce que sans eux, il n'y a pas de Défense, pas de service public, pas de République solide.

Merci pour votre attention.

Paris, le 21 octobre 2025